

Un réel progrès sera réalisé le jour où chaque citoyen se sentira représenté, le jour où il n'y aura plus de voix perdues, le jour où chaque électeur pourra se dire : J'ai au Parlement quelqu'un qui défend mes idées, qui expose mon programme, qui s'efforce de réaliser mes aspirations ! Oui, si le Sénat vote cette réforme, un nouveau et grand pas sera fait dans la voie de la sincérité du régime représentatif et, aussi, je puis l'affirmer, dans la voie de la justice.

510. — 30 DÉCEMBRE 1899. —

Loi portant prorogation des mandats de conseiller prud'homme expirant en 1899 et 1900 (1). (Monit. du 31 décembre 1899.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Les mandats des membres des conseils de prud'hommes expirant le 31 décembre 1899 et le 31 décembre 1900 sont respectivement prorogés jusqu'aux 30 avril 1900 et 30 avril 1901.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de la justice, M. J. VAN DEN HEUVEL.)

511. — 30 DÉCEMBRE 1899. —

Loi prorogeant jusqu'au 31 décembre 1904 les dispositions de la loi du 1^{er} mars 1851 concernant les tarifs et règlements des correspondances télégraphiques (2). (Monit. du 10 janvier 1900.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Les dispositions de la loi du 1^{er} mars 1851, concernant les tarifs et règlements des correspondances télégraphiques sont prorogées jusqu'au 31 décembre 1904.

Promulguons, etc.

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1898-1899.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et projet de loi. Séance du 15 février 1899, n° 96.

Session de 1899-1900.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 20 décembre 1899, n° 27.

Annales parlementaires. — Discussion et vote. Séance du 21 décembre 1899, p. 200.

SÉNAT.

Session de 1899-1900.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 22 décembre 1899, n° 14.

(Contresignée par le ministre chargé par intérim du portefeuille du département des chemins de fer, postes et télégraphes, M. J. LIEBAERT.)

512. — 31 DÉCEMBRE 1899. —

Union postale universelle. — Adhésion. (Monit. du 31 décembre 1899.)

La colonie britannique des îles Leeward (Antilles) a adhéré, sous certaines réserves, à l'arrangement de Washington du 15 juin 1897, concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.

Cette adhésion sortira ses effets le 1^{er} janvier 1900.

Certifié par le secrétaire général
du ministère des affaires étrangères,
Bon LAMBERMONT.

513. — 31 DÉCEMBRE 1899. —

Arrêté royal. — Chemins de fer de l'État. — Entrée, circulation et arrêt, dans les stations, des charrettes, des voitures et autres véhicules. (Monit. du 7 janvier 1900.)

Léopold II, etc. Vu la loi du 12 avril 1833, qui autorise le gouvernement à établir des règlements pour la police et l'exploitation des chemins de fer ;

Vu la loi du 14 mars 1866 ;

Vu l'arrêté royal du 20 mai 1893 concernant, notamment, la circulation du public et des animaux sur les chemins de fer et leurs dépendances ;

Vu l'article 1^{er} de la loi du 6 mars 1818, et les articles 1^{er} et 2 de la loi du 1^{er} mai 1849 ;

Considérant qu'il y a lieu de reviser les arrêtés royaux des 23 juillet et 2 septembre 1878, concernant l'entrée, la circulation et l'arrêt des voitures dans les stations ;

Sur la proposition de notre ministre de l'industrie et du travail, chargé, par intérim, du portefeuille du département des chemins de fer, postes et télégraphes,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. L'entrée, la circulation et l'arrêt, dans

Annales parlementaires. — Discussion et vote. Séance du 28 décembre 1899.

(2) *Session de 1899-1900.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 14 novembre 1899. — Rapport. Séance du 19 décembre 1899.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 21 décembre 1899, p. 199.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 22 décembre 1899.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 28 décembre 1899.